

# République Française Département de l'Oise COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY

Envoyé en préfecture le 02/03/2023 Reçu en préfecture le 02/03/2023 Publié le 02/03/2023

ID: 060-216004515-20230227-2023005-DE

7 rue de Paris 2023-005

### **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 27 février 2023						
Nombre de membres			L'an deux mille vingt-trois, lundi vingt-sept février à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MICHEL, le Maire			
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à	Présents : Mrs LEFEBVRE P., LESUEUR T., ARMIEL M., BONNARD F., LE ROY P., VAN VOOREN X., VOGT N.			
Municipal  15	15	délibération 13	Mmes NUYTENS E., DELAPORTE L., KRAL A., MEYER D., STRAZEL A.,  Représentés : Mme WALBRECQ J. représentée par Mme DELAPORTE L.			
Date de la convocation : 22 février 2023			Absent non excusé : M. NOÉ B.			
Date d'affichage : 22 février 2023			Secrétaire de séance : Edith NUYTENS			

# N° 2023-005 Prinances - Approbation et validation du compte administratif du budget principal 2022

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les documents budgétaires transmis à l'ensemble des conseillers,

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice.

Sous la présidence de M. LEFEBVRE, Maire-adjoint, le Maire étant sorti, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

À l'unanimité,

 Adopte le compte administratif 2022 qui présente un excédent global cumulé de clôture de 1 210 474.65 € décomposé comme suit :

### Section de fonctionnement

Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice 2022	449 353.81 €
Recettes de l'exercice 2022 (inclus reprise résultat 2021)	1 238 130.55 €
Excédent cumulé de fonctionnement	788 776.74 €

#### Section d'investissement

Excédent cumulé d'investissement	421 697.91 €
Recettes de l'exercice 2022 (inclus reprise résultat 2021)	665 728.54 €
Dépenses de l'exercice 2022	244 030.63 €

M. Philippe LEFEBVRE invite M. Thierry MICHEL à rejoindre l'assemblée et lui fait part de l'adoption du compte administratif par le conseil à l'unanimité.

